



MAIRIE de NOUZIER

15, rue de l'Eglise
23350 NOUZIER

OUVERTURE :

Du Lundi au Vendredi : 9h00 à 12h

☎ : 05.55.80.63.65

@ : mairie.nouziers@orange.fr

Monsieur le Maire

A

Chambre d'Agriculture de la Creuse

A Nouziers, le 08 juin 2026

OBJET : Consultation publique

Madame, Monsieur,

Je viens par la présente exprimer mon désaccord concernant le classement de la commune de Nouziers en « zone vulnérable aux nitrates » pour le département de la Creuse, à propos des masses d'eau.

En effet, d'après la révision et suite à une analyse d'eau dans le département de l'Indre, la commune qui est limitrophe de l'Indre serait classée entièrement alors que seulement 10% de la zone « pourrait » être concernée.

Je vous rappelle mon soutien total au milieu agricole. Je pense que les agriculteurs sont suffisamment tributaires des marchés mondiaux, de la hausse des prix et de la météo pour ne pas avoir de contraintes supplémentaires.

Notre commune est basée sur la polyculture élevage en système extensif, avec des pratiques raisonnées ne générant aucun surdosage aux nitrates.

Par conséquent, je donne un avis défavorable à ce projet de classement et redonne tout mon soutien aux agriculteurs.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Damien SAUDER

